

Cour des Comptes

Témoign de l'efficience des efforts accomplis

**Résolution du sommet
de l'OIF**

En adéquation avec les
ambitions gabonaises p6



Cour des Comptes

Témoin de l'efficiency des efforts accomplis

2

Publié le 03 décembre 2016
www.ledefigabon.com

Le rapport général de la Cour des Comptes sur l'exécution du budget pour l'exercice 2015 a obtenu le satisfecit du juge financier, représenté par le 1er Président de la Cour des Comptes, Gilbert Ngoulakia.

La satisfaction, malgré quelques insuffisances relevées dans le rapport et l'analyse, intervient après deux faits majeurs qui ont marqué l'activité gouvernementale ces dernières semaines.

Il y a d'abord l'invite du Fonds Monétaire International, à travers son directeur du départe-

ment Afrique, à tenir le cap en matière de mise en œuvre des réformes structurelles et budgétaires, face à l'impact de la crise pétrolière.

Ensuite, il y a la récente déclaration de politique générale faite par le Premier ministre, le 10 novembre dernier, à l'Assemblée Nationale. Dans celle-ci, Emmanuel Issoze Ngondet a indiqué que pour son gouvernement, évaluer l'efficacité et la pertinence de la dépense publique, sera une discipline permanente.

Il a aussi partagé l'avis des instances dédiées, à l'instar de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques, selon lequel la maîtrise de la dépense passe par un meilleur contrôle des dépenses, des subventions et des aides diverses accordées par l'Etat.

Pour le Premier ministre, une telle démarche vise un double objectif : « contrôler le coût des mesures décidées par le gouvernement d'une part, et s'assurer de leur efficacité en termes de réalisation des objectifs visés d'autre part ».

C'est dire combien de fois la certification des comptes publics par la Cour des Comptes cadre parfaitement avec les engagements pris par le Premier ministre devant la représentation nationale.

Rappelons enfin que beaucoup d'efforts ont été accomplis ces dernières années pour instaurer la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques. Une initiative qui répond au souhait du président Ali Bongo Ondimba. Et le FMI comme les juges de la Cour des Comptes ont salué les réformes engagées.

Raison pour laquelle, aujourd'hui, nombre d'analystes et d'experts, mettent en garde certains responsables contre des éventuelles tentatives de bouleverser la structure en place et de prendre à la hâte des décisions budgétaires qui risqueraient d'alourdir les charges de l'Etat dans un contexte qui ne s'y prête pas du tout.



Performance de la gestion des finances publiques

La mission d'évaluation au travail

Publié le 29 novembre 2016

www.ledefigabon.com

Le Gabon est actuellement dans une phase d'évaluation de la performance du système de gestion des finances publiques suivant la méthodologie PEFA (Public expenditure and financial accountability-programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière).

Le premier objectif est d'évaluer la situation des dépenses publiques, le mode de passation des marchés et les systèmes de contrôles des comptes. Il s'agit aussi d'élaborer une série concrète de réformes et de mesures de renforcement des capacités. La sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes au cadre méthodologique PEFA constitue également une priorité.

Après la mission de préparation, la mission d'évaluation de la performance du système de gestion des finances publiques selon la méthodologie PEFA a débuté le 16 novembre et ne prendra fin que le 7 décembre 2016.

Le ministre en charge de l'Economie, Régis Immongault, lors de sa rencontre avec la mission préparatoire du Fonds Monétaire International, conduite par Gwénaëlle SUC, conseillère en Assistance Technique au Département des Finances Publiques, a insisté sur la nécessité pour le Gabon de renforcer son système de gouvernance des finances publiques.

Plus récemment, il s'est appesanti sur les mesures déjà prises par les autorités pour avoir une réelle soutenabilité et permettre à l'économie nationale de continuer à croître. Il a relevé que le Gabon s'en sort mieux que d'autres pays et que la crise actuelle permet de nous ajuster.

Du côté de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques, l'heure est déjà à l'action. Rappelons que la dernière évaluation du système des finances publiques du Gabon utilisant la méthode PEFA avait été faite en 2013. L'évaluation 2016 permettra de mesurer les performances enregistrées depuis cette date.

Budget 2017

L'emploi parmi les priorités

Publié le 02 décembre 2016
www.ledefigabon.com



4

Une enveloppe de 51,311 milliards de Fcfa est prévue dans la loi de finance 2017 au profit de la promotion de l'emploi au Gabon. Cette enveloppe est disséquée entre les fonds propres de l'Etat (17,163 milliards de Fcfa) et les ressources d'emprunt qui s'établissent à 34,463 milliards de Fcfa. Le fonctionnement aura besoin de 6,715 milliards de Fcfa tandis que l'investissement plafonne à 61% de cette enveloppe avec 10,452 milliards d Fcfa.

Le ministère en charge de l'Emploi, de la formation technique et professionnelle et de l'insertion des jeunes, aura pour l'année qui se pointe deux grands défis à relever : mettre en œuvre le programme de promotion de l'emploi et du travail décent et celui lié à la formation professionnelle. Tout cela se fera à travers la politique nationale de l'emploi.

Si certains estiment qu'il faut plus de moyens pour atteindre les objectifs fixés, nombre d'analystes trouvent que l'enveloppe permet

très bien d'arriver à des résultats probants. A savoir que les objectifs du Gabon sur le terrain de l'emploi s'articulent notamment autour de la promotion de l'amélioration des conditions de travail et des relations professionnelles et l'accroissement des performances de l'ONE.

Il est intéressant de noter en outre la hausse de l'enveloppe par rapport à l'année 2016. Et les experts estiment que le ministère, avec une approche plus innovante en matière de partenariat, pourrait trouver les moyens de lancer de nouvelles actions pour l'amélioration de l'offre nationale de formation, l'augmentation des capacités d'accueil des centres de formation et de perfectionnement professionnel.

Pour un ancien cadre auprès du ministère en charge des finances publiques, l'emploi est considéré comme une vraie priorité si l'on se penche sur la proportion budgétaire. A son avis, cette enveloppe est loin d'être critiquable quand on connaît la situation financière du pays suite à la chute du cours du pétrole.

Intégration sous régionale

Des progrès disparates

Publié le 30 novembre 2016
www.ledefigabon.com



Le Gabon, le Congo et le Cameroun sont considérés comme les pays de la sous-région qui œuvrent de mieux en mieux pour l'intégration économique l'interconnexion des populations.

Certes, cette intégration économique est encore à ses balbutiements mais la volonté d'aller de l'avant se précise. Des avancées ont également été enregistrées dans le sens d'une plus grande liberté de circulation des personnes avec la mise en œuvre des plaques d'immatriculation Cémac et le passeport communautaire devenu depuis quelques temps une réalité.

Coté infrastructures, l'agence Xinhua indique que plusieurs initiatives prometteuses ont été mises en œuvre depuis le début des années 2000 par les dirigeants de la sous-région

d'Afrique centrale, afin de corriger le manque d'équipements qui constitue un frein de l'intégration, mais les progrès sont disparates.

En termes de flux de commerce, la sous-région, en dépit de son potentiel économique, est encore à la traîne. Le faible niveau d'échanges commerciaux intra-communautaires, indiquent les spécialistes en la matière, se justifie par des contraintes qui touchent à la fois l'aspect institutionnel et le côté organisationnel.

Créer une véritable synergie

Les analystes pointent également du doigt l'inefficacité des outils de facilitations des échanges avec comme conséquence le renchérissement des coûts des transactions. A ces obstacles tarifaires s'ajoutent également les procédures administratives et douanières, les restrictions quantitatives,

les mesures sanitaires et phytosanitaires.

Un point pourtant très important pour le Gabon en particulier qui mène actuellement un véritable combat pour renverser la tendance en matière de cherté de la vie.

Face à ces obstacles, tout porte à croire que le véritable problème auquel reste confrontée l'Afrique centrale, est la non application effective des textes dans la totalité des six pays.

Pour y arriver, les spécialistes proposent une véritable synergie dans la mise en œuvre des programmes communautaires. Ils recommandent également l'application des différents accords et actes visant le renforcement de l'intégration et la prise de conscience collective de ce que la question des régions doit constituer un problème commun à tous les membres de la Communauté.

Résolution du sommet de l'OIF

En adéquation avec les ambitions gabonaises

Publié le 23 novembre 2016
www.ledefigabon.com

6



Le Président Ali Bongo Ondimba a salué dimanche l'adoption, par les Chefs d'Etat et de gouvernement membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de la résolution initiée par le Gabon

qui entérine la création d'une entité permanente au sein de l'OIF pour la promotion de l'égalité femme-homme, des droits et de l'autonomisation de la femme.

Adoptée le dernier jour des travaux du sommet, cette résolution phare s'inspire directement de la « Décennie de la Femme », pan important du programme pour l'Egalité des chances et décrétée par le Chef de l'Etat en mars 2015, en totale adéquation avec l'Objectif V du nouveau Programme de développement durable des Nations unies.

Le Président de la République s'est félicité du partage de cette expérience gabonaise avec la Francophonie au travers de cette résolution qui appelle à une plus grande participation des femmes dans les prises de décision au sein des instances et de l'espace public, à la fin de toutes les formes de violences exercées contre les femmes et les filles et à leur formation.

De même, la résolution invite les Etats membres de la Francophonie à faire un état des lieux de la condition féminine dans leur pays. Elle enjoint enfin le secrétariat général de l'OIF à aider les pays de l'espace francophone à mettre en oeuvre des politiques sur cette question et à rendre compte des progrès de l'entité, tous les deux ans.

Le dernier Sommet de la Francophonie de Dakar avait réaffirmé l'importance de considérer les filles et les femmes comme des actrices du développement et de reconnaître leur rôle indéniable en tant que vecteur de paix. La résolution portée par le Gabon s'inscrit dans cette ambition.

Le Sommet de Madagascar s'est achevé dimanche sur la Déclaration d'Antananarivo, jugée ambitieuse et porteuse d'espoir pour l'espace francophone avec l'arrivée de quatre nouveaux membres au sein de l'OIF. C'est l'Arménie qui accueillera le prochain Sommet de la Francophonie en 2018 puis ce sera au tour de la Tunisie, en 2020.

Conférence de la CEEAC

Les problèmes sécuritaires au menu

Publié le 01 décembre 2016
www.ledefigabon.com

Le président Ali Bongo Ondimba, a présidé ce 30 novembre 2016 les travaux de la 8^{ème} Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) consacrée à la situation politique et sécuritaire dans la sous-région.

Alors que l'Afrique demeure la région la plus touchée par les crises sécuritaires et politiques, les dirigeants de la CEEAC ont, sous l'impulsion du chef de l'Etat, par ailleurs président en exercice de la CEEAC et du Conseil de sécurité et de paix de l'Afrique centrale (COPAX).

Des mesures urgentes ont également été prises autour de différents axes tels que le terrorisme, les questions électorales, la consolidation de la paix, les missions internationales de la paix, l'intégration sous-régionale, la jeunesse, la situation humanitaire, la sûreté et la sécurité maritimes.

Autre sujet à l'ordre du jour : le renforcement de la coordination des efforts de surveillance et de collecte des renseignements en temps réel entre les Etats en vue de prévenir la montée de l'extrémisme violent et du terrorisme, soutien aux efforts d'intégration économique régionale grâce notamment à l'établissement d'une Zone de libre échange (ZLE).

Il y a aussi le renforcement de la coopération avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, l'appel



au dialogue dans les pays de la sous-région touchés par les conflits politiques, entre autres décisions permettront à l'Afrique centrale de faire face aux défis majeurs qui menacent la paix et la sécurité de ses populations.

« Face à ces maux qui, non seulement occasionnent d'énormes problèmes humanitaires, mais hypothèquent également la stabilité de nos Etats, ainsi que nos efforts de développement, je demeure convaincu que ces problèmes auxquels nous sommes confrontés ne sont pas insurmontables dans une dynamique d'intégration régionale. », a déclaré le chef de l'Etat gabonais.

Depuis sa nomination à la présidence de la CEEAC, Ali Bongo Ondimba s'est engagé à faire progresser le processus d'intégration de la sous-région tout en se focalisant sur les domaines prioritaires tels que la réforme de la communauté, la paix et la sécurité, l'environnement et le développement durable.

Ce 8^{ème} sommet sur les questions sécuritaires en Afrique centrale intervient un an après celui consacré à la situation politique, sécuritaire et humanitaire en République centrafricaine qui s'était tenu à Angondjé.

ANPN

Atelier sur le Programme Arc d'Emeraude

Publié le 29 novembre 2016
www.ledefigabon.com



L'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) a organisé dernièrement l'atelier de lancement des activités de recherche du Programme Arc d'Emeraude. L'événement qui s'est tenu à l'Institut Français de Libreville, sous la coordination du Docteur Magloire Désiré MOUNGANGA, spécialiste en géographie du littoral.

Cet atelier marque le début des activités de recherches du programme, lesquelles ont fait l'objet d'un appel d'offre international durant l'année 2015. Les activités de recherche concernées s'articulent autour de cinq grands lots à savoir : la circulation hydro sédimentaire, l'éco toxicologie, les ressources halieutiques, la valorisation éco systémique et la diffusion et valorisation des informations scientifiques.

L'atelier qui a duré trois jours, a eu pour objet d'apporter suffisamment des connaissances pour une bonne maîtrise des menaces pesant sur les trois aires protégées qui environnent Libreville (Pongara et Akanda et Arboretum Raponda Walker). Les actions de recherche envisagées ont pour finalité de permettre la déclinaison du cadre de mise en œuvre des activités du projet.

« Les pollueurs doivent payer »

Par ailleurs, concernant la COP 22 qui s'est tenue récemment au Maroc, Lee White, Secrétaire exécutif l'ANPN, a déclaré qu'il s'agissait de «négocier des contrats». De «discuter avec les pays développés» pour leur faire comprendre la nécessité de s'investir plus sérieusement dans la prévention des risques pour l'environnement.

Mais davantage pour les convaincre d'investir dans les techniques permettant aux pays en voie de développement de se développer tout en préservant leur écosystème. Et d'interroger les pays industrialisés, perçus comme les principaux pollueurs, sur des questions précises : «Comment adapter l'agriculture au changement climatique, précisément à la sécheresse ?», «Qui va payer pour cette adaptation ?», «Cette adaptation peut-elle contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre ?»

Toujours pour Lee White, la partie gabonaise a surtout défendu une certitude : les fonds devant soutenir cette adaptation doivent principalement provenir des pays développés. «Les pays développés veulent nous contraindre à réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Nous leur demanderons de payer pour ça ».